

dans l'Ordre de mardi dernier et signé JOSEPH ROYAL :

" Nous nous arrêtons : nous avons voulu peindre l'idiotisme littéraire et nous avons tracé un portrait de famille."

Où le naïf avec !!! [La Guêpe]

* PENSÉE PROFONDE : Quelqu'un disait ces jours derniers. "Je ne connais pas d'endroit où il se passe plus de choses que dans le monde. [La Guêpe]"

* On demandait à un jeune homme qui revenait du service quel exploit il avait fait dans la dernière guerre. "J'ai, dit-il, coupé les jambes à un ennemi."

- Pourquoi ne lui avez-vous pas coupé la tête ?

- C'est qu'elle l'était déjà.

* Une demoiselle très romanesque étant tombée dans un rivièr, fut sur le point de se noyer. Un libérateur se trouve par hasard, qui la ramène évanouie, et elle est transportée chez elle. Lorsqu'elle a repris connaissance, elle déclare à sa famille qu'elle veut épouser celui qui l'a sauvée. "Impossible dit le père."

- Il est donc marié ?

- Non.

- N'est-ce pas ce jeune homme qui demeure dans notre voisinage ?

- Eh ! non, c'est un chien de Terre-Neuve.

* Des voleurs condamnés à être pendus sortaient d'une prison de Londres. l'un d'eux rencontre sa mère, et le colloque suivant s'engage entre elle et lui :

- Où va tu mon enfant ?

- A la potence, ma mère.

- Eh bien, mon petit, veux-tu être bien gentil ? Ne te fais pas pendre avec tes beaux habits du dimanche, fais m'en cadeau, je t'assure que, pour être pendu, ta veste de tous les jours est très confortable.

NOUVELLES D'EUROPE.



Napoléon était en route pour Paris où il était attendu le 18 juillet.

Dans son adresse à ses soldats, il dit qu'il a fait la paix parce que la lutte tendait à prendre des proportions qui ne pouvaient s'allier avec les intérêts de la France.

L'empereur d'Autriche se rendait à Vienne. Dans une ordre du jour, il avoue qu'il s'est soumis à la situation politique qui lui était favorable, parce que ses alliés naturels ne lui avaient pas prêté leur aide comme il l'espérait.

En Angleterre on se défie généralement du résultat du traité.

Le ministre de la Sardaigne a résigné et le comte Arco a été chargé de construire un nouveau cabinet. On donne pour motif de la résignation de monsieur de Cavour

le mécontentement éprouvé au sujet des conditions de la paix.

Le *Siècle*, l'organe des libéraux en France, explique son mécontentement, et prétend que dans quelques années la France aura tout à recommencer si elle laisse l'influence de l'Autriche dominer en Italie. Il demande l'expulsion des petits princes Italiens, les confédérés de l'Autriche.

L'entrevue des deux empereurs à Villafranca a duré toute la journée.

Un correspondant dit qu'à Milan on a brûlé le Pape en effigie, et qu'un différend sérieux existe entre Napoléon et Victor-Emmanuel.

Le bill abolissant les allocations de l'Eglise anglicane a été discuté, le 13 juillet, dans la Chambre des Communes et a été adopté à sa seconde lecture par 262 contre 143.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur.

Permettez moi de remercier par la voie de votre journal, monsieur Laforte, du plaisir qu'il m'a procuré en me faisant assister à l'examen de ses élèves qui a eu lieu le 23 juillet. Je dois dire que les élèves ont vraiment répondu d'une manière tout à fait satisfaisante ; et les parents ont dû être orgueilleux d'entendre leurs enfants si bien répondre sur le français, sur l'anglais, en un mot, sur tout ce qui leur avait été enseigné pendant l'année scolaire.

UN TÉMOIN.

ANNONCES.

ON A BESOIN IMMEDIATEMENT d'une servante. S'adresser à ce bureau. 4 août 1859.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, avec mur mitoyen d'environ 40 pieds de hauteur, situé sur le côté sud de la rue d'Aiguillon.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné. L. M. DARVEAU, N. P. 4 août 1859.

SITUATION DEMANDÉE.

UN JEUNE HOMME désire trouver de l'emploi comme apprenti-imprimeur.

S'adresser à ce bureau.

Québec 26 juillet 1859.



A VIS est donné par monsieur TOUCHE, herboriste français de l'école

de Paris, qu'il traite spécialement les maladies et les plaies ou ulcères rebelles à la médecine ordinaire, et les guérit par des remèdes généralement infaillibles et toujours inoffensifs qu'il tire lui-même des végétaux.

Afin que personne n'ait à craindre de trop fortes dépenses monsieur TOUCHE vend ses remèdes à bon marché et au comptant.

On pourra le consulter chez lui tous les jours, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Rue Saint-George No. 36, faubourg Saint-Jean.

MADAME PASCHAL LAPRISE informe le public qu'elle a constamment en mains un assortiment de tisanes, en bouteille, de racines et d'onguent en boîte, qui ont le pouvoir de guérir les maladies souvent réputées incurables ; tels que les ulcères, le risle, les cancers etc., etc.

Des certificats nombreux peuvent attester ces guérisons.

Madame Laprise vend aussi une sorte d'eau qui fait pousser les cheveux.

Madame Laprise demeure rue de la Reine, No. 16.

Québec, 20 juillet, 1859.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

PENSION PRIVEE. Deux ou trois personnes pourront au premier mai prochain se procurer une pension chez une famille privée demeurant rue Saint Valier. Termes faciles. S'adresser à ce bureau. 27 avril 1859.

AVIS.

DEUX OU TROIS MESSIEURS seront reçus comme pensionnaires ; et, au besoin, deux chambres peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint Nicolas No 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Québec 13 juillet 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET REDACTEUR.